

## **Quartier Jacquard**

Le secteur de Jacquard a été repéré pour la mise en œuvre d'un projet de renouvellement urbain dans le but de le rendre attractif tant pour les habitants actuels que pour de nouveaux arrivants.

Ce quartier souffre en effet d'une perte d'attractivité malgré ses divers atouts. Il est notamment très proche du centre-ville et possède des équipements importants qui tiennent une place notable à la fois au sein du quartier qu'au niveau de la ville toute entière. C'est en particulier le cas de l'école d'architecture, la gare du Clapier, le parking Jean Gachet.

L'intervention de la nouvelle municipalité, qui donne la priorité à la rénovation des quartiers et des logements, se veut multiple en agissant à la fois sur le bâti (démolition, restructuration et réhabilitation) et la qualité de vie dans le quartier. Il est nécessaire en effet de prendre en compte l'ensemble des composantes de la vie du secteur et de travailler alors sur l'espace public, le commerce, les services... pour en donner une nouvelle image.

Pour cela, la ville de Saint-Etienne intervient avec l'Etablissement Public d'Aménagement (EPASE) qui a identifié le quartier de Jacquard comme un secteur d'intervention prioritaire et un travail partenarial est d'ores et déjà engagé.

Les Stéphanois et en l'espèce les habitants du quartier de Jacquard seront associés en amont aux différents projets.

La concertation et plus particulièrement la participation des habitants est, pour les nouveaux élus, un élément majeur de leur mandat.

Il est essentiel en effet que la mise en œuvre d'un plan d'actions reçoive l'approbation de la population.

Il s'agit alors de réaliser des aménagements publics par exemple qui soient appropriés par ceux qui les utilisent et correspondent à leurs souhaits, fassent partie de leur vie et de ce fait que leur usage soit en parfaite adéquation avec le quotidien des habitants.

Cette demande forte de la population qui souhaite naturellement être partie prenante de l'aménagement de leur ville a été comprise et prochainement un processus de concertation sera mis en œuvre. Il associera évidemment les habitants et les conseils de quartiers pour des consultations, des réunions de travail, des réunions publiques. Les modalités de cette concertation vont être prochainement déclinées et feront l'objet d'une communication municipale.

Parce que la richesse d'un quartier s'apprécie aussi par le plaisir que l'on a à y vivre, les habitants doivent être associés aux décisions qui les concernent.

Florent PIGEON

Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme